

Sujet: Annuaire

De: Xavier Lesage <xavier.lesage@free.fr>

Date: Thu, 07 Oct 2004 16:41:33 +0200

Pour: Frédéric Buxtorf <frederic.buxtorf@ccf.com>

Frédéric,

Je viens d'avoir un appel de Cécile de Cornullier, m'indiquant qu'une décision sur le lancement d'un site web de l'amicale était remise sine die, et que, en conséquence, elle annulait notre rendez vous de Samedi.

Je trouve un peu cavalière la façon de procéder du comité, qui demande une réponse sous 9 jours pour un développement supposé disponible à la fin de l'année, puis rejette les offres présentées sans même les avoir analysées.

En tout état de cause, cette situation me met en porte à faux. Depuis longtemps, les demandes d'assistance que je recevais de la part de l'amicale étaient orientées sur des actions ponctuelles, non planifiées à l'avance et n'étaient pas du tout orientées vers un maintien en condition opérationnelle du logiciel. Plusieurs suggestions que j'avais faites dans ce sens sont restées lettres mortes.

Cet appel d'offres m'a donc donné une occasion de clarifier ma position : Ma réponse comprenait deux parties : un développement, et un contrat de maintenance logicielle.

Si l'amicale retarde sa réponse sur la partie développement, mon offre de contrat de maintenance tient toujours, de façon indépendante.

Dans un avenir proche, plusieurs tâches sont à prévoir : sortie de l'annuaire papier, intégration des nouveaux anciens, intégration des cotisations collectées sur le site Bergot depuis le 26 Juin, etc... Je souhaite aborder ces tâches sérieusement et avoir un financement forfaitaire assuré pour les actions nécessaires, sans qu'il soit nécessaire d'attendre une décision du comité.

Merci de m'informer de ton opinion sur la question.

Cordialement

Xavier Lesage.